



# Juger n'est pas former

*Le plus souvent mal vécue par les enseignants, l'inspection débouche sur une note aux effets imprévisibles alors que ce devrait être un outil d'aide et de formation.*

Dossier réalisé par  
Laurence Chartier  
Céline Lallemand  
Pierre Magnetto  
Christelle Mauss  
Gilles Sarrotte

« **E**n une heure, un observateur ne peut pas tout voir. » « Même quand ça se passe bien on le vit comme un jugement. » « Plus on vieillit, plus on trouve ça désagréable. » « Je refuse de céder aux consignes qui tombent sans souci de la réalité. » On aura beau chercher, il reste difficile de trouver des enseignants satisfaits de leur(s) inspection(s). De la « toute première fois » (lire page 13), aux collègues plus aguerris à cet exercice en raison de leur ancienneté (lire témoignages), les profs ont bien du mal à faire avec.

Au premier abord les textes datant de 1983 réactualisés en 1994, semblent plutôt faits pour venir en aide aux enseignants, pour répondre à un objectif de formation. Mais dans la pratique, c'est plutôt la logique de notation qui prédomine. Malgré les cadrages opérés par les grilles départementales de notation, elle reste considérée comme une épée de Damoclès. Raison pour laquelle le SNUipp se prononce pour une disparition de la note dans les barèmes, ce qui permettrait une évaluation plus formative.

Les textes stipulent que « la visite d'établissements et de classes sans notation est recommandée avant les inspections individuelles. Elle donne lieu à une observation préalable des conditions d'exercice de la fonction enseignante, compte tenu de l'environnement socioculturel, du cursus scolaire des élèves et du projet de l'établissement ». Beau texte, mais que ceux qui ont réellement été confrontés à ce type de pratique lèvent le doigt ! Toutes les visites des inspecteurs doivent être annoncées, l'inspection individuelle

comprend un entretien avec l'enseignant et l'équipe pédagogique, le rapport peut donner lieu à des observations de l'intéressé, les notes doivent avoir été harmonisées au niveau national, en cas de baisse de la note une nouvelle inspection peut être organisée dans des délais rapprochés. Toutes ces préconisations sont loin d'être respectées, notamment celles qui impliquent du temps, de la concertation. Sans doute faut-il voir là les sources d'un certain malaise, mais pas seulement.

Selon Dominique Senore, IEN, il y a à la fois des raisons d'ordre relationnel entre inspecteurs et inspectés et des motifs liés aux conditions de réalisation des inspections (lire page 15). Dans son ouvrage consacré à cette question, Dominique Senore identifie quatre problèmes. Tout d'abord, il estime que « le rapport inspecteur-inspecté est un rapport de pouvoir ». Il avance en second lieu que « le champ est laissé libre à l'arbitraire du visiteur, dont la sub-

jectivité ne rencontre aucun garde-fou ». Une analyse que l'on retrouve dans la plupart des témoignages d'enseignants pour lesquels l'idée de « subjectivité » reste très forte.

Troisième et quatrième points, « le temps d'observation et d'analyse est beaucoup trop bref » et, « l'enseignant est observé dans des conditions tout à fait artificielles ». Le point de vue est étayé par une étude sur l'évaluation des enseignants publiée en 2003 par le Haut Conseil de l'Évaluation de l'École. Plusieurs idées sont à retenir. En raison de cette subjectivité il y a peu d'équité d'une inspection à l'autre. La pilule a d'autant plus de mal à passer que la note peut avoir des conséquences

**La cour administrative de Nancy a jugé que l'inspection d'un enseignant réalisée en son absence pour raison de santé en juin 1998 dans le Jura, était... légale.**



sur le déroulement de carrière, sur le salaire, sur les affectations de poste, autant d'éléments qui dans la vie professionnelle ne souffrent guère l'a peu près ou l'arbitraire.

Selon le rapport du Haut conseil à l'évaluation de l'école toujours, des différences sont à noter en fonction des lieux des inspections et des personnes inspectées. Les enseignants, souvent, ont un sentiment d'impréparation. L'inspecteur ne prend quasiment jamais la peine de dire de manière explicite ce qu'il attend de l'inspection. Et puis surtout, et c'est sans doute là qu'un retour à l'esprit des textes est des plus nécessaires : l'inspection est peu voire pas efficace. Quelle incidence sur les pratiques des enseignants ? Quelle prise en compte du travail des équipes ? Quelle traduction en termes d'amélioration du taux de réussite scolaire des élèves ? Ces questions restent sans vraies réponses et les aberrations perdurent. C'est ainsi que dans un arrêt rendu le 8 avril dernier, la cour administrative d'appel de Nancy a jugé que l'inspection d'un enseignant réalisée en son absence pour raison de santé en juin 1998 dans le Jura, était... légal.

Sans doute faut-il donc commencer par appliquer les textes dans toute leur dimension, mais peut-être faut-il aussi s'interroger sur le sens de l'inspection et son utilité. Dans le département des Hautes Alpes, une expérience tout à fait novatrice a été conduite ces dernières années (lire page 14). L'inspection a été remplacée par un accompa-

gnement pédagogique des équipes d'école, supprimant la note et favorisant une réelle démarche active de formation. Une pratique qui demande beaucoup d'investissement de la part des inspecteurs et des inspectés, une volonté de dialogue, au point que l'IA pourrait la remettre en cause. Mais quand on écoute les enseignants, ça marche !

## Les hommes mieux notés que les femmes ?

Etudiant les données des départs en retraite en juin 2002, le SNUipp de la Haute-Vienne a voulu comprendre l'inégalité des conditions dans lesquelles femmes et hommes quittaient le métier. Leur premier constat est que « avec une ancienneté supérieure et à un échelon supérieur, les hommes partent à la retraite en étant plus jeunes que les femmes ». Ce qui s'explique notamment par le fait que les sept retraités hors classe sont tous des hommes. Mais pourquoi ? Analysant la répartition des hommes en fonction du barème, le SNUipp découvre leur sur-représentation dans le haut du classement (70 % des 10 premiers) ainsi qu'au 11<sup>e</sup> échelon du corps des PE, malgré une ancienneté légèrement moindre. L'explication, au vu du calcul départemental des barèmes, en est l'écart de notation (se creusant avec le temps), que l'exercice de fonctions particulières (conseillers péda, MF, directeurs) ne justifie qu'en très faible partie. Conclusion provisoire de cette étude de la Haute-Vienne sur l'année 2002 (confirmée par les chiffres de la Corrèze et de la Creuse voisines) : les hommes en fin de carrière ont des notes supérieures à celle des femmes. Reste à le vérifier ailleurs, à comprendre pourquoi... et à faire changer les choses.



## L'évaluation des enseignants évaluée

*Au-delà d'un constat critique le Haut conseil de l'évaluation de l'école fait des recommandations pour une évaluation des enseignants qui contribue à améliorer la qualité du système éducatif ».*

**Dominique Couzza, maternelle, Dordogne, 6 inspections**

« Avec le temps, on apprend à relativiser l'inspection. Et même si la pression de la hiérarchie croît, je refuse de céder aux consignes qui tombent sans souci de la réalité. Le contrôle de notre travail est normal mais ce rapport humain manque de respect, de prise au sérieux des enseignants et tend à dévaloriser les plus anciens »



**Florence Kraft, maternelle, Bas Rhin, 3 inspections**

« En une heure, un observateur ne peut tout voir, l'entretien est primordial pour justifier, argumenter ses choix. Mais l'inspection et la notation sont infantilisantes. Je préférerais une appréciation. Et puis on devrait évaluer l'implication dans les équipes, ça permettrait de travailler plus collectivement »



**Catherine Morin, élémentaire, Alpes Maritimes, 10 inspections**

« Même quand ça se passe bien, on le vit comme un jugement. Au mieux l'IEN reste dans son rôle : voir si les textes sont appliqués. Notre action devrait être évaluée dans sa globalité et surtout, mieux reconnue car on souffre de solitude. Parfois, une inspection peut être un enterrement »



**Jean-Christophe Bellewud, élémentaire, 4 inspections**

« Plus on vieillit, plus on trouve ça désagréable et stressant à cause de la note et de la notion de mérite. Cette "carotte" pose vraiment problème et fausse le besoin de regard extérieur. Pour lui donner du sens, l'inspection devrait avoir des objectifs de formation et, dans ce cas, être plus fréquente »



**Des évolutions sont recommandées pour améliorer l'utilité des inspections.**

En février 2003, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école rendait public un rapport sur « l'évaluation des enseignants des premier et second degrés ». « Une question difficile à examiner sereinement (car) elle touche à l'honneur des personnes ». Ce préalable avancé, quel est le constat dans le 1er degré ? Le dispositif actuel « est plus d'inspection et de notation que d'évaluation ». Il est « considéré comme peu équitable car tous les personnels ne sont pas traités de la même manière ». Les critères d'évaluation ne sont pas toujours connus et différents. Les rythmes d'inspection sont dissemblables. « Ces différences se traduisent par des injustices avec des conséquences sur la carrière et les rémunérations ». Ensuite, il est « de peu d'effets sur les pratiques individuelles et collectives des enseignants, l'inspection individuelle risquant de laisser de côté des pans importants du métier (activités interdisciplinaires, travail en équipe, activités dans et hors l'école, suivi de stages...) ». Si l'inspection est suivie d'un échange, le rapport final ne fait pas l'objet d'une discussion et « entraîne malaise et parfois souffrance chez les évalués et les évaluateurs ». Côté enseignant : rareté, brièveté des inspections, sentiment d'infantilisation et de remise en cause personnelle,

non reconnaissance de leur travail, absence d'aide en sont la cause.

Le rapport recommande de revoir le dispositif en lui assignant quatre objectifs : « contrôler et améliorer la qualité du système éducatif, notamment à travers les progrès des élèves » ; « permettre une réflexion individuelle et collective sur les pratiques enseignantes », « faciliter les parcours valorisants pour les personnes et utiles à l'atteinte des objectifs de l'école », reconnaître et valoriser l'atteinte de ces derniers.

Des évolutions sont recommandées à brève échéance. Entendu la nécessité de « formaliser ce que sont les fonctions enseignantes », de préciser aux enseignants « les indications pédagogiques et méthodologiques », le rapport souligne « l'intérêt d'articuler l'évaluation des personnels et celle de leur école » dans le contexte de mise en œuvre du projet de l'école. L'évaluation doit aussi « déboucher sur des préconisations en matière de formation, de mode d'exercice des fonctions enseignantes... » Enfin « d'autres regards doivent compléter celui de l'inspecteur », ceux de responsables de formation mais aussi les « regards croisés de collègues qui incitent à l'échange et à un retour critique sur les pratiques. »

# Toute première fois

**Depuis 2002, la première inspection a lieu au cours de la deuxième année d'exercice. Est-ce une bonne chose ? Et comment est-elle vécue ?**

La première inspection est probablement celle qui est le plus source d'inquiétude, étant donné qu'elle se couple à la situation déjà difficile de débiter dans un métier exigeant. Jusqu'en 2002, cette « première » avait lieu dès l'année de prise de fonction, en principe même avant décembre. Depuis, elle a été reportée au cours de la deuxième année de classe. En complément de cette décision, mais sans dégager de moyens spécifiques, le ministère a aussi institué des stages d'accompagnement : 3 semaines durant la première année, et 2 semaines durant la deuxième. Pour le SNUipp, ces mesures sont « un premier pas vers la reconnaissance de la particularité de la première année d'exercice, mais ne peuvent constituer l'unique réponse aux difficultés inhérentes à l'entrée dans le métier ».

Une entrée que le syndicat voudrait plus progressive, proposant qu'elle se fasse à mi-temps

Pour les jeunes enseignants, le report de l'inspection notée « laisse un peu de temps pour faire ses preuves, s'essayer avec la classe » estime Marion Gilbert, en poste en maternelle RPI dans la Loire, et Nathalie Ravard en CLIS dans le Val d'Oise. D'autres en revanche regrettent qu'elle arrive alors qu'ils

ont souvent un poste plus difficile.

Les stages, eux, ne sont pas toujours préparés comme ils le devraient mais ont tous au moins le mérite de permettre une pause, un recul sur la classe et surtout des échanges avec ses pairs. C'est ce qui a plu à Nathalie, malgré le côté un peu « redite de l'IUFM ». Marion y a trouvé l'occasion de mutualiser ce qui lui manque beaucoup dans le quotidien de la classe. Mais globalement, ce sont l'aide et le suivi individuels qui manquent aux débutants (appelés aujourd'hui T1). Avidé de regards sur son travail, Marion s'est proposée comme « cobaye » pour les candidats au CAFIPEMF,

mais n'a pas vraiment eu de retour. Nathalie, qui a effectué sa première année pour moitié en CLIS et pour moitié en EREA, a eu beau demander au conseiller pédagogique de venir, « il m'a répondu qu'il n'était pas spécialiste de ces milieux »... Alors comme les autres T1, elles ont travaillé dur et inventé seules des solutions, avant de connaître leur affectation de T2, là où elles seraient inspectées. Le contre coup de la louable volonté de « réserver » des postes aux sortants de l'IUFM (pas partout ni toujours pour toute une même promotion) est que l'année de l'inspection, ils sont affectés sur les postes largement moins attrayants. Mais ce sont sans doute plus les in-

suffisances de l'inspection, ses

incidences sur la carrière et les conditions faites au système éducatif (isolement, spécialisé sans formation, ZEP difficiles) qui sont source de problème. Les IEN sont censés prendre en compte le contexte dans leur appréciation du travail des enseignants, et en particulier des jeunes. Le font-ils ? Nathalie, en CLIS avec beaucoup de problèmes de discipline et de violence, répond oui. Malgré sa

grande appréhension du

contrôle, elle a trouvé l'entretien avec sa « bébé inspectrice » (inspectrice débutante) très constructif, avec même des conseils pratiques.

La visite passée, Marion et Nathalie se sentent plutôt rassurées et reconnues même si elles retrouvent un certain isolement et peu de réponses à « leurs » questions. Toutes deux ont été épargnées par un rapport d'inspection négatif, arbitraire ou pétri de jugements de valeur comme cela arrive et qui, loin d'aider les débutants, a pour eux des conséquences professionnelles et personnelles douloureuses.



## Un contrôle de conformité

*Pascale Tempez est inspectrice de l'Éducation nationale dans la 24<sup>me</sup> circonscription du Val-de-Marne*

### *Votre point de vue sur l'inspection ?*

L'inspection est en premier lieu un contrôle de conformité. La première partie de ma visite vérifie que les enseignements dus aux enfants sont bien mis en place. La seconde touche à l'évaluation. Il est là important de valoriser les côtés positifs car les possibilités de progression vont pouvoir s'appuyer dessus. Je donne alors des conseils pour aller plus loin, des orientations de formation possible et me mets aussi à la disposition des enseignants sur les points où ils pensent avoir besoin d'aide. L'inspection doit être vécue aujourd'hui comme un moment de formation privilégié.

### *Comment procédez-vous ?*

Par inspections individuelles mais aussi réunions d'équipe quand plusieurs enseignants d'une école rencontrent des problèmes récurrents. Je procède encore de la même façon, en renvoyant à l'équipe les points positifs sur lesquels elle peut s'appuyer et en abordant ensuite ce qui mérite d'être revu. Ces réunions sont sans doute une aide pour que les enseignants parlent de leurs pratiques. On peut avoir un point de vue professionnel sans se sentir individuellement mis en cause, c'est ensemble qu'on aborde les difficultés rencontrées.

### *Comment gérez-vous le stress de l'inspection ?*

Je comprend que cela provoque de l'émotion. Certains peuvent avoir peur de ne pas donner le meilleur d'eux-même. Dans l'entretien, j'aborde la question. Je peux aussi le faire avant, quand je sais que l'anxiété est forte. J'explique ma visite comme un moment de rencontre sur une pratique et je souhaite que les difficultés s'expriment.

### *La note est-elle un frein à l'évaluation formative ?*

Non, car aujourd'hui nous sommes dans le cadre d'une grille départementale. D'autre part l'inspection comprend aussi le rapport et l'entretien. L'aspect humain est extrêmement important et notamment la façon dont nous faisons passer les choses, dont nous accompagnons.



## Accompagner plutôt qu'inspecter

*Dans les Hautes-Alpes, l'inspection a été remplacée par un accompagnement pédagogique des équipes d'école supprimant la note au profit d'une démarche formative.*

À écouter les enseignants de l'école de Serres, près de Gap, raconter les étapes de l'accompagnement pédagogique qu'ils sont en train de vivre, le risque est de rester pantois pour qui n'a jamais vécu que des inspections traditionnelles. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'une seconde fois, l'équipe étant restée assez stable depuis 2001, année du premier accompagnement de cette école de 7 classes. C'était alors le tout début de l'expérimentation des Hautes-Alpes sur une nouvelle manière d'évaluer le travail des enseignants. A l'échelon de tout un département, l'inspection classique a été remplacée, dès septembre 2000, par un accompagnement des équipes d'écoles. A l'origine, le constat de l'inefficacité de l'inspection sur l'évolution des pratiques professionnelles, une volonté d'agir de la part de l'administration locale et un postulat favorable sur les compétences des enseignants. Le maître mot, la confiance, avait pour corollaire de lever l'épée de Damoclès que représente la note même si le nouveau système ne se cantonne pas à cela, ni à celui de simples inspections d'équipes. Il s'agit « d'une démarche active de formation » souligne Françoise Vala-Viaux, inspectrice de la circonscription de l'école de Serres.

Toute son équipe est impliquée dans les différentes phases d'un accompagnement qui demande beaucoup d'investissement pour tout le monde. Quatre étapes sont identifiées, dans un temps différé mais intense, l'objectif étant de permettre aux enseignants de travailler ce qui pose problème. Les deux premières servent essentiellement à « fédérer l'équipe autour d'une problématique commune » précise l'inspectrice. L'école de Serres a choisi une approche sur le sens à donner aux apprentissages, par le biais de la maîtrise de la langue. Suite à cela, l'étape 3 a permis la présentation, par chaque enseignant, de séquences sur le thème choisi. Originalité de la démarche, étaient présents dans chaque classe, outre l'équipe de circonscription, des collègues de l'école, afin



*Les enseignants de l'école de Serres, dans les Hautes-Alpes, vivent leur deuxième accompagnement.*

de favoriser des regard croisés. Ils ont donc pu observer les pratiques des autres et ont été remplacés dans leurs classes pour cela. Françoise Farsy, enseignante du CE1/CE2, adhère pleinement à ce principe qui « induit forcément le respect du voisin » même si la situation est « impressionnante ». « On se rend compte qu'on a tous des problèmes » précise encore Annick Soulier, enseignante en CP. L'inspectrice et les conseillers pédagogiques ont ensuite « pris des risques » en présentant eux-mêmes des séquences aux élèves. Il s'agit « d'ouvrir des palettes » mais en aucun cas de « proposer une pédagogie du modèle » affirme la première. Claire Bernier, conseillère pédagogique, note aussi que « ces séances sont contextualisées » et tentent de répondre aux analyses faites en commun. Edwige Rigalleau, jeune T2 dans l'école, apprécie cette démarche qui permet « d'observer ses propres élèves en situation ».

Passée cette phase, pas encore terminée à Serres, l'accompagnement se poursuivra par un moment de réinvestissement où les enseignants animeront à nouveau une séquence, devant collègues et équipe de circonscription, tenant compte des constats effectués. Au final, l'étape 4 se traduira par une synthèse-bilan collective mais aussi par un en-

retien individuel avec rédaction d'un rapport « à deux mains » entre l'inspectrice et chaque enseignant. Ayant déjà vécu un tel accompagnement, l'équipe de l'école est unanime pour vanter ses mérites notamment en termes de cohésion d'école et même de mutualisation : « c'est déclencheur de solidarités » insiste Françoise Farsy. Les pratiques ont aussi changé constate Bruno Boizet, directeur, puisque « au quotidien, on a gardé la démarche de questionnement qui a été initiée ». Jean Paul Baurel, conseiller pédagogique, a aussi remarqué un impact sur le contenu de certains projets d'école. En tout état de cause, il salut un dispositif qui « permet de reconnaître aux enseignants un statut de concepteurs de leurs pratiques ». Bien que cette expérimentation semble satisfaire le plus grand nombre, des inquiétudes émergent aujourd'hui sur son avenir à l'aube de la présentation d'une nouvelle circulaire de l'Inspection académique à son sujet. Pour le SNUipp, très impliqué dans l'élaboration et le soutien d'une telle démarche, un des risques pourrait être le retour du contrôle pédagogique, par le biais d'un rapport individuel d'inspection, remettant ainsi en cause l'esprit même de l'accompagnement. Affaire à suivre...

# « Donner de la valeur au travail, repérer les besoins »

**Dominique Senore, IEN, directeur de cabinet à l'IUFM de Jon, plaide pour une éthique de l'inspection \***

*Est-il nécessaire que l'Etat évalue le travail des enseignants ?*

Le travail des enseignants, comme celui de tout autre professionnel, mérite d'être évalué. C'est à l'Etat qu'il revient de garantir que ses agents remplissent les missions qui leur sont assignées. Au cours de l'étude que j'ai menée, les profs ont confirmé qu'ils n'étaient pas opposés au contrôle de leur travail par les inspecteurs. Ils le considèrent même comme indispensable pour garantir le suivi des programmes et le respect des horaires.

*Le dispositif actuel reste-t-il plus perçu par les professionnels comme une inspection ou comme une évaluation formative ?*

En l'état actuel, les enseignants considèrent plutôt les visites comme un contrôle de conformité. Ils le vivent même parfois comme une remise en cause de leur personne. Un sur deux dit ne pas croire que l'inspecteur puisse lui apporter une aide. De leur côté, les inspecteurs sont convaincus du contraire. Pour eux, les formations, les informations et les « inspections » qu'ils réalisent sont des dispositifs efficaces et une aide. Il est clair que le travail des inspecteurs se heurte aux représentations des enseignants et constitue un obstacle au travail qu'ils souhaiteraient conduire.

*C'est seulement dû à un conflit de représentation sur le rôle de l'inspection ou le fonctionnement de celle-ci est-il en question ?*

On dispose aujourd'hui d'exemples remarquables de préparations d'inspection et d'accompagnements d'équipes. Il existe des I.E.N d'un professionnalisme extraordinaire, capables d'accompagner les enseignants et l'équipe pour infléchir les pratiques quand cela est nécessaire. Le problème qui se pose, selon moi, c'est de parvenir à concilier contrôle et conseil pédagogique. Une nouvelle piste pourrait être explorée : scinder le corps d'inspection en deux. L'un se chargerait du contrôle de conformité ;



## Entretien avec Dominique Senore

*Il s'agit donc d'amener l'ensemble des enseignants et des inspecteurs à considérer que l'évaluation n'est pas seulement sanction.*

l'autre de l'évaluation, de la formation et de l'accompagnement car en mêlant les deux fonctions, elles ne s'accomplissent pas de manière satisfaisante.

*Vous dites qu'il faut inventer « une éthique de l'inspection » ?*

Oui, il me paraît en effet important que les corps d'inspection se dotent d'un code de déontologie qui fonderait leurs conduites professionnelles. L'un des fondements de ce code pourrait s'exprimer de la manière suivante : ne pas nuire à autrui et lui être favorable. Cela est nécessaire si l'on veut pouvoir préserver l'inspecteur de la tentation de fonctionner dans la toute puissance, l'aider à ne rien oublier de son travail et à annoncer très clairement la dynamique dans laquelle il travaille. Pour résumer, il s'agirait de soutenir et de promouvoir les actions pédagogiques et éducatives capables d'améliorer

les résultats des élèves ; de garantir une gestion équitable des personnels, leur protection comme leur promotion ; de favoriser des relations de coopération avec les partenaires et les usagers de l'école dans le respect de ses missions ; de prononcer des avis sur les personnels, respectueux de leur travail, et apportant l'aide nécessaire, en cas de besoin.

*Comment l'évaluation peut-elle accompagner l'évolution du métier d'enseignant vers plus de professionnalité et de travail en équipe ?*

Les injonctions ministérielles se heurtent aux contraintes qui pèsent quotidiennement sur l'exercice du métier d'enseignant. Elles sont insuffisamment prises en compte par les décideurs. Toute proposition de changement devrait nécessairement être mesurée en tenant compte du coût que provoque la réorganisation des pratiques déjà efficaces. Si on n'y prend pas garde, on risque de provoquer, chez les enseignants, le sentiment qu'on ne les écoute pas, qu'on ne prend pas en compte les réalités et difficultés de leur quotidien, qu'on leur demande de faire l'infaisable. À terme, on court le risque de provoquer une souffrance au travail et un découragement qui ne serviront pas l'École. Plus de professionnalité du métier d'enseignant exige une formation pour la construire. Faire débiter dans les classes des listes complémentaires, c'est disqualifier ce métier ! C'est postuler qu'il peut s'exercer sans formation, et qu'on peut l'apprendre sur le tas (ici, les enfants !). Il s'agit donc d'amener l'ensemble des enseignants et des inspecteurs à considérer que l'évaluation n'est pas seulement sanction. Elle doit, avant tout, donner de la valeur au travail et ensuite permettre de repérer des besoins. L'accompagnement en formation ne viserait pas à transformer systématiquement les pratiques mais à les infléchir pour gagner en efficacité.

\* Pour une éthique de l'inspection, ESF, collection pédagogies essais. 2000.